

2026-00255057	0792532263	2025	EUR	26.0.15	m05-f-p	03/07/2026	41		C-ASBL 1
---------------	------------	------	-----	---------	---------	------------	----	--	----------

C-asbl 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: **MELIORE**

Forme juridique ¹: **Fondation d'utilité publique**

Adresse: **Rue aux Laines**

N°: **70**

Code postal: **1000**

Commune: **Bruxelles**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet: ² **<https://meliorefoundation.org/>**

Adresse e-mail: ² **finance@meliorefoundation.org**

Numéro d'entreprise **0792.532.263**

DATE **17-10-2022** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes
constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS en **EURO** ³

approuvés par l'assemblée générale ⁴ du **30-06-2026**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01-01-2025** au **31-12-2025**

Exercice précédent du **01-01-2024** au **31-12-2024**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ne sont pas ⁵ identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: **41** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans
objet: 6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.3, 6.2.4, 6.3.4, 6.3.5, 6.3.6, 6.4.1, 6.4.2, 6.5.1, 6.5.2, 6.5.3, 6.6, 6.13, 6.14, 6.16

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

¹ Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

² Mention facultative.

³ Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

⁴ Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

⁵ Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation

Brookes Thomas Conrad L Président - directeur général

Avenue Ducpetiaux 71, 1060 Saint-Gilles, Belgique

Mandat: Administrateur délégué, début: 18/09/2022, fin: 22/06/2028

Donald Yeh Associé

Bushwick Ave 201 594, 11206-7940 Brooklyn NY, Canada

Mandat: Director, début: 08/06/2023, fin: 08/06/2026

Jay Robert Halfon Avocat

West 88th Street, Suite 5E 215, 10024 New York, NY, Etats-Unis

Mandat: Director, début: 18/09/2022, fin: 22/06/2028

Alessandra Orofino Poubel Directeur exécutif

R Paulo Cesar De Andrade 106, boîte 601, 22291-050 Rio de Janeiro RJ, Brésil

Mandat: Président du Conseil d'Administration, début: 08/06/2023, fin: 08/06/2026

Araya Salas Monica Eugenia Directeur

Sørengkaia 61, 0194 Oslo, Norvège

Mandat: Administrateur, début: 24/04/2025, fin: 23/04/2028

EY Bedrijfsrevisoren BV (B00160) 0446334711

Kouterveldstraat 7B, boîte 001, 1831 Diegem, Belgique

Numéro de membre: B00160

Mandat: Réviseur d'entreprises, début: 21/06/2023, fin: 26/06/2026

Représenté par:

1 Naessens Eef

Kouterveldstraat 7B , boîte 001, 1831 Diegem, Belgique

, Numéro de membre : A02481

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION
ACTIF
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT
ACTIFS IMMOBILISÉS
Immobilisations incorporelles
Immobilisations corporelles

- Terrains et constructions
- Installations, machines et outillage
- Mobilier et matériel roulant
- Location-financement et droits similaires
- Autres immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours et acomptes versés

Immobilisations financières

- Entités liées
 - Participations dans les sociétés liées
 - Créances
- Sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation
 - Participations
 - Créances
- Autres immobilisations financières
 - Actions et parts
 - Créances et cautionnements en numéraire

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
6.1	20		
	21/28	798.374	747.653
6.2	21		
6.3	22/27	391.042	242.512
	22		
	23	391.042	242.512
	24		
	25		
	26		
	27		
6.4 / 6.5.1	28	407.332	505.141
6.14	280/1		
	280		
	281		
6.14	282/3		
	282		
	283		
	284/8	407.332	505.141
	284		
	285/8	407.332	505.141

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>99.214.275</u>	<u>118.477.787</u>
Créances à plus d'un an		29	11.034.985	26.936.794
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	11.034.985	26.936.794
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	45.745.130	29.341.403
Créances commerciales		40	3.656.362	
Autres créances		41	42.088.767	29.341.403
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53		
Valeurs disponibles		54/58	40.521.247	61.180.031
Comptes de régularisation	6.6	490/1	1.912.912	1.019.559
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	100.012.649	119.225.440

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15		
Fonds de l'association ou de la fondation	6.7	10	7.783.025	5.414.597
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés et autres réserves	6.7	13	7.783.025	5.414.597
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14		
Subsides en capital		15		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	766.662	864.296
Provisions pour risques et charges		160/5	766.662	864.296
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.7	164/5	766.662	864.296
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise	6.7	167		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	91.462.962	112.946.547
Dettes à plus d'un an	6.8	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.8	42/48	14.921.240	5.345.040
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	14.921.178	5.066.236
Fournisseurs		440/4	14.921.178	5.066.236
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.8	45	62	278.804
Impôts		450/3	62	50.104
Rémunérations et charges sociales		454/9		228.700
Autres dettes		48		
Comptes de régularisation	6.8	492/3	76.541.721	107.601.507
TOTAL DU PASSIF		10/49	100.012.649	119.225.440

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	79.861.734	64.650.994
Chiffre d'affaires	6.9	70	79.861.734	64.650.994
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Cotisations, dons, legs et subsides	6.9	73		
Autres produits d'exploitation		74		
Produits d'exploitation non récurrents	6.11	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	78.724.091	62.001.730
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	59.732.930	45.913.540
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.9	62	18.817.911	15.126.119
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	150.997	97.775
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.9	631/4	22.254	
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.9	635/9		864.296
Autres charges d'exploitation	6.9	640/8		
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.11	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	1.137.643	2.649.264

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	404.168	582
Produits financiers récurrents		75	398.770	582
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.10	752/9	398.770	582
Produits financiers non récurrents	6.11	76B	5.398	
Charges financières	6.10	65/66B	139.025	255.686
Charges financières récurrentes		65	139.025	255.686
Charges des dettes		650	25	
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	139.000	255.686
Charges financières non récurrentes	6.11	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	1.402.785	2.394.160
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.12	67/77		
Impôts		670/3		
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	1.402.785	2.394.160
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	1.402.785	2.394.160

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	1.402.785	2.394.160
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	1.402.785	2.394.160
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P		
Prélèvement sur les capitaux propres: fonds, fonds affectés et autres réserves		791		325.452
Affectation aux fonds affectés et autres réserves		691	1.402.785	2.719.612
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxx	0
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	0	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8271		
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)		
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	22/91		

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

DONT

Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	385.383
8162	321.780	
8172	22.254	
8182		
8192	684.910	
8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8212		
8222		
8232		
8242		
8252		
8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	142.871
8272	150.997	
8282		
8292		
8302		
8312		
8322	293.868	
(23)	<u>391.042</u>	
231		

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

DONT

Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	0
8163		
8173		
8183		
8193	0	
8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
8213		
8223		
8233		
8243		
8253		
8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
8273		
8283		
8293		
8303		
8313		
8323		
(24)		
241		

AUTRES SOCIÉTÉS - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

AUTRES ENTITÉS - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8363		
8373		
8383		
8393		
8453P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453		
8523P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523		
8553P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8543		
8553		
(284)		
285/8P	xxxxxxxxxxxxxxx	505.141
8583		
8593	97.809	
8603		
8613		
8623		
8633		
(285/8)	407.332	
8653		

ETAT DES FONDS, FONDS AFFECTÉS ET PROVISIONS

FONDS

Patrimoine de départ
Moyens permanents

Exercice	Exercice précédent
7.783.025	5.112.158

Modifications au cours de l'exercice

Autres fonds propres

Montants
2.670.867

FONDS AFFECTÉS

Règles d'évaluation adoptées pour la détermination des montants affectés *(rubrique 13 du passif)*

PROVISIONS

Ventilation de la rubrique 164/5 du passif ("Provisions pour autres risques et charges") si celle-ci représente un montant important

Provision pour frais légaux

Exercice
766.662

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	
8802	
8812	
8822	
8832	
8842	
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	
450	
9076	
9077	

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Revenus différés

Exercice
76.541.721

PRODUITS D'EXPLOITATION

Subsides

Pensions de retraite et de survie

17/41

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635		
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110		
Reprises		9111		
Sur créances commerciales				
Actées		9112	22.254	
Reprises		9113		
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115		864.296
Utilisations et reprises		9116		
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640		
Autres		641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation				
Nombre total à la date de clôture		9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097		
Nombre d'heures effectivement prestées		9098		
Frais pour l'association ou la fondation		617		

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Ventilation des autres produits financiers			
Intérêts bancaires		385	574
Différences de change - Gains réalisés		0	8
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'association ou de la fondation sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change - Pertes réalisées		1.919	13
Intérêts, commissions et frais relatifs aux dettes		25	7.622
Frais bancaires et de transactions		137.081	190.922

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	5.398	
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	(76B)	5.398	
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769	5.398	
CHARGES NON RÉCURRENTES	66		
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	
9135	
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'association ou à la fondation (déductibles)

Par l'association ou la fondation

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145		0
9146		
9147	983.492	639.162
9148		

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTITÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs

Aux anciens administrateurs

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association ou de la fondation par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association ou de la fondation par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	24.800
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	90.009

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de travailleurs

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	34,6	9,1	25,5
Temps partiel	1002	3,8	1,0	2,8
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	37,6	10,0	27,6

Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein	1011	59.305	15.456	43.849
Temps partiel	1012	4.194	1.576	2.618
Total	1013	63.499	17.032	46.467

Frais de personnel

Temps plein	1021	3.898.154	1.445.769	2.438.885
Temps partiel	1022	347.248	111.906	234.171
Total	1023	4.245.402	1.557.675	2.673.056

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
	1033			

Au cours de l'exercice précédent

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	36,6	10,7	25,9
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	60.794	18.248	42.546
Frais de personnel	1023	3.016.974	1.177.133	1.839.841
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	52.509	15.865	36.644

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA
OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	29	4	32,2
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	29	4	32,2
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	7	1	7,9
de niveau primaire	1200	5	1	5,9
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202	1		1,0
de niveau universitaire	1203	1		1,0
Femmes	121	22	3	24,3
de niveau primaire	1210	12	2	13,4
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213	10	1	10,9
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	29	4	32,2
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ASSOCIATION OU DE LA FONDATION

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour l'association ou la fondation	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205			
210			
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif
- Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'association ou de la fondation comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305			
310			
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343			
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'association ou la fondation
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'association ou la fondation

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'association ou la fondation

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	1	5811	
5802	40	5812	
5803	2.404	5813	930
58031	1.852	58131	
58032	551	58132	930
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

RÈGLES D'ÉVALUATION



Meliore Fondation FUP
États financiers
31 décembre 2025

Notes sur les états financiers

1. Principes comptables

La Fondation Meliore FUP (ci-après : Meliore) est une fondation d'utilité publique constituée le 20 juin 2022 et ayant obtenu la personnalité juridique par arrêté royal du 18 septembre 2022. Le transfert des activités de Meliore depuis la Fondation européenne pour le climat a pris effet le 1er juillet 2023.

Les principes comptables suivants ont été appliqués de manière cohérente aux éléments considérés comme significatifs pour les états financiers.

Base de préparation

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement acceptés en Belgique (GAAP) publiés par le Conseil belge des normes comptables (BASB).

Fiscalité

En tant que fondation enregistrée en Belgique, Meliore n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu. Ses revenus ne peuvent être considérés comme la rémunération de services individuels rendus.

Meliore n'est pas exemptée de la TVA en tant que client, mais ne peut pas la déduire.

Comptabilisation des revenus

Les produits liés aux accords de financement sont comptabilisés selon la méthode des coûts correspondants. Les produits sont comptabilisés sur la base des coûts totaux attribués à la source de financement.

En 2024, la Fondation a mis à jour sa politique de comptabilisation des subventions afin de reconnaître les subventions à recevoir et les charges à payer différées dès la signature d'un accord de subvention. Cela a une incidence sur les actifs et les passifs figurant au bilan, mais n'a aucune incidence sur le compte de résultat. En 2025, les règles d'évaluation n'ont pas changé par rapport à l'exercice précédent.

Comptabilisation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles de Meliore sont essentiellement constituées de matériel informatique dont le coût unitaire est supérieur à 450 euros. La période d'amortissement des actifs capitalisés est basée sur leur durée de vie économique utile (quatre ans conformément à la politique de provisionnement des ordinateurs portables) et est calculée de manière linéaire.

RÈGLES D'ÉVALUATION



Meliore Fondation FUP
États financiers
31 décembre 2025

11. Réconciliation bilan social belge

	4 – Compte 62 000€	Annexe 6.17 000€
Remuneration, social security and pensions in Belgium	4,494	4,245
Remuneration, social security and pensions in France	2,155	-
Remuneration, social security and pensions in Germany	2,676	-
Remuneration, social security and pensions in the Netherlands	525	-
Remuneration, social security and pensions in Spain	1,947	-
Remuneration, social security and pensions in the United Kingdom	7,020	-
Total	18,818	4,245

Il convient de noter que la différence entre le bilan social et le total du compte 62 est due en grande partie aux charges salariales issues d'autres pays (14 572 509 €).

En outre, le bilan social ne comprend ni les frais d'assurance ni les congés à payer.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION



Meliore Foundation FUP

États financiers

31 DÉCEMBRE 2025

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION



Meliore Fondation FUP
États financiers
31 décembre 2025

Compte de résultats	2
Bilan	3
Réconciliation des mouvements de fonds	4
Notes sur les états financiers	5
1. Principes comptables	5
2. Analyse des revenus	6
3. Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	6
4. Coûts en personnel	6
5. Autres produits financiers et assimilés	7
6. Charges financières et assimilées	7
7. Créances	7
8. Dettes	8
9. Résultat d'exploitation	8
10. Événements postérieurs à la clôture	8
11. Réconciliation Bilan Social belge	9

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION



Meliore Fondation FUP
États financiers
31 décembre 2025

Compte de résultats

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025

	<i>Note</i>	2025 000€	2024 000€
Revenus	2	79,862	64,651
Coûts opérationnels		78,724	62,002
Bénéfice (perte) d'exploitation		1,138	2,649
Produits financiers	5	404	(57)
Charges financières	6	139	199
Autres revenus		-	-
Bénéfice / (perte) de l'exercice à affecter		1,403	2,394

Affectation de l'excédent des recettes sur les coûts 2025 :

Ajout à la réserve opérationnelle : 1 402 785 €.

L'organisation n'a pas comptabilisé de gains ou de pertes autres que le résultat indiqué ci-dessus ; par conséquent, aucun état séparé du total des gains et pertes comptabilisés n'a été présenté.

Les notes 1 à 11 font partie des états financiers.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION



Meliore Fondation FUP
États financiers
31 décembre 2025

Bilan

Après affectation

	Note	2025 000€	2024 000€
Actifs immobilisés		798	748
Immobilisations corporelles		391	243
Immobilisations financières		407	505
Actif circulant		99,214	118,478
Créances à un an au plus	7	56,780	56,278
Valeurs disponibles		40,521	61,180
Comptes de régularisation		1,913	1,020
Total de l'actif		100,013	119,225
Fonds social		7,583	5,415
Fonds affectés et autres réserves		7,583	5,415
Provisions pour risques et charges		767	864
Autres risques et charges		767	864
Dettes	8	91,463	112,947
Dettes à un an au plus		14,921	5,345
Comptes de régularisation		76,542	107,602
Total du passif		100,013	119,225

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 30 / 06 / 2026

Meliore Fondation (FUP)
Rue aux Laines 70
1000 Brussels / Belgique
BE 0792.532.263
RPM Bruxelles / RPR Brussel

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION



Meliore Fondation FUP
États financiers
31 décembre 2025

Réconciliation des mouvements de fonds
Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025

	2025 000€	2024 000€
Bénéfice / (perte) de l'exercice à affecter	1,403	2,394
Total des mouvements de l'exercice	(20,062)	24,708
Fonds au 1er janvier	61,180	34,078
Total des fonds au 31 décembre	40,521	61,180

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

Meliore Fondation FUP
États financiers
31 décembre 2025

Notes sur les états financiers**1. Principes comptables**

La Fondation Meliore FUP (ci-après : Meliore) est une fondation d'utilité publique constituée le 20 juin 2022 et ayant obtenu la personnalité juridique par arrêté royal du 18 septembre 2022. Le transfert des activités de Meliore depuis la Fondation européenne pour le climat a pris effet le 1er juillet 2023.

Les principes comptables suivants ont été appliqués de manière cohérente aux éléments considérés comme significatifs pour les états financiers.

Base de préparation

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement acceptés en Belgique (GAAP) publiés par le Conseil belge des normes comptables (BASB).

Fiscalité

En tant que fondation enregistrée en Belgique, Meliore n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu. Ses revenus ne peuvent être considérés comme la rémunération de services individuels rendus.

Meliore n'est pas exemptée de la TVA en tant que client, mais ne peut pas la déduire.

Comptabilisation des revenus

Les produits liés aux accords de financement sont comptabilisés selon la méthode des coûts correspondants. Les produits sont comptabilisés sur la base des coûts totaux attribués à la source de financement.

En 2024, la Fondation a mis à jour sa politique de comptabilisation des subventions afin de reconnaître les subventions à recevoir et les charges à payer différées dès la signature d'un accord de subvention. Cela a une incidence sur les actifs et les passifs figurant au bilan, mais n'a aucune incidence sur le compte de résultat. En 2025, les règles d'évaluation n'ont pas changé par rapport à l'exercice précédent.

Comptabilisation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles de Meliore sont essentiellement constituées de matériel informatique dont le coût unitaire est supérieur à 450 euros. La période d'amortissement des actifs capitalisés est basée sur leur durée de vie économique utile (quatre ans conformément à la politique de provisionnement des ordinateurs portables) et est calculée de manière linéaire.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION



Meliore Fondation FUP
États financiers
31 décembre 2025

2. Analyse des revenus

	2025 000€	2024 000€
<i>Par activité</i>		
Accords de financement	79,862	64,651
Dons	-	-
	79,862	64,651

3. Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter

	2025 000€	2024 000€
Le bénéfice à affecter est indiqué après imputation : Rémunération des commissaires aux comptes		
Audit de ces états financiers	25	47
	25	47

4. Coûts en personnel

	2025 000€	2024 000€
<i>Par catégorie</i>		
Employés	18,818	15,126
Consultants à long terme	10,315	8,216
Portage salarial	2,519	1,728
	31,473	25,070

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION



Melioré Fondation FUP
États financiers
31 décembre 2025

5. Autres produits financiers et assimilés

	2025 000€	2024 000€
Gain/(perte) réalisé(e)	398	(88)
Gain/perte non réalisé(e)	(214)	31
Intérêts bancaires	-	1
	185	(57)

6. Charges financières et assimilées

	2025 000€	2024 000€
Frais bancaires	137	191
Différences de change - Pertes réalisées	2	-
Coûts relatifs aux dettes	-	8
	139	199

7. Créances

	2025 000€	2024 000€
Créances commerciales	404	-
Autres créances	56,376	56,278
	56,780	56,278

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION



Melior Foundation FUP
États financiers
31 décembre 2025

8. Dettes

	2025 000€	2024 000€
Dettes à un an au plus	14,921	5,066
Autres impôts et sécurité sociale	-	279
Comptes de régularisation	76,542	107,602
	<u>91,463</u>	<u>112,947</u>

9. Résultat d'exploitation

	2025 000€	2024 000€
Coûts directs liés aux sources de financement	63,817	50,491
Coûts indirects liés aux sources de financement	14,908	11,511
Revenus liés aux sources de financement	79,862	64,651
Revenus liés aux dons	-	-
Résultat d'exploitation à la fin de l'année	<u>1,138</u>	<u>2,649</u>

10. Événements postérieurs à la clôture

En janvier 2026, la Fondation a été octroyée une subvention de 167 millions de dollars USD sur trois ans, destinée à développer l'infrastructure mondiale de communication et d'engagement du public. Cette subvention couvre la période de janvier 2026 à décembre 2028.

Cette subvention a été octroyée après la date de clôture de l'exercice comptable et n'est donc pas reflétée dans les présents états financiers. Elle sera comptabilisée dans les états financiers de 2026, conformément aux politiques de la Fondation en matière de comptabilisation des subventions et des produits.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION



Melior Foundation FUP
États financiers
31 décembre 2025

11. Réconciliation bilan social belge

	4 – Compte 62 000€	Annexe 6.17 000€
Remuneration, social security and pensions in Belgium	4,494	4,245
Remuneration, social security and pensions in France	2,155	-
Remuneration, social security and pensions in Germany	2,676	-
Remuneration, social security and pensions in the Netherlands	525	-
Remuneration, social security and pensions in Spain	1,947	-
Remuneration, social security and pensions in the United Kingdom	7,020	-
Total	18,818	4,245

Il convient de noter que la différence entre le bilan social et le total du compte 62 est due en grande partie aux charges salariales issues d'autres pays (14 572 509 €).

En outre, le bilan social ne comprend ni les frais d'assurance ni les congés à payer.

RAPPORT DES COMMISSAIRES



EY Bedrijfsrevisoren
EY Réviseurs d'Entreprises
Kouterveldstraat 7b bus 001
B - 1831 Diegem

Tel: +32 (0) 2 774 91 11
ey.com

Rapport du commissaire à l'organe d'administration de Meliore Fondation d'utilité publique pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de Meliore Fondation d'utilité publique (la «Fondation»). Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels » ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'organe d'administration du 21 juin 2023. Notre mandat vient à échéance à la date de l'organe d'administration qui délibérera sur les Comptes Annuels au 31 décembre 2025. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant 3 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels de Meliore Fondation d'utilité publique, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 100.012.649 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 1.402.785.

A notre avis, les Comptes Annuels de la Fondation donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ("ISA's") telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les ISA's approuvées par l'International Auditing and Assurance Standards Board ("IAASB") et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels" du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences éthiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y comprises celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Fondation, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe d'administration estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

RAPPORT DES COMMISSAIRES



Rapport du commissaire du 30 juin 2026
sur les Comptes Annuels de Meliore Fondation d'utilité publique
pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (suite)

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe d'administration est chargé d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Fondation en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Fondation ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Fondation. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit selon les normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit.

Nous effectuons également les procédures suivantes :

- L'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- La prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation ;
- L'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par l'organe d'administration les concernant ;
- La conclusion sur le caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Fondation à cesser son exploitation ;

RAPPORT DES COMMISSAIRES



Rapport du commissaire du 30 juin 2026
sur les Comptes Annuels de Meliore Fondation d'utilité publique
pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (suite)

- Evaluer la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des Comptes Annuels, et évaluer si les Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Fondation.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme Belge complémentaire aux ISA applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion, ainsi le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Annuels et ce rapport de gestion a été établi conformément à l'article 3:58 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Informations relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Fondation au cours de notre mandat.

Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations, ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des Comptes Annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Les Comptes Annuels et le rapport annuel ne nous ont pas été soumis dans les délais prévus à l'article 3:74 du Code des sociétés et des associations. En conséquence, les délais relatifs à la mise à disposition du rapport du commissaire tel que prévu par le Code des sociétés et des associations n'était pas respecté.
- Nous n'avons pas connaissance d'autre opération conclue ou de décision prise en violation du Code des sociétés et des associations ou des statuts qui devraient être mentionnées dans notre rapport.

Diegem, le 30 juin 2026

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par

Eef Naessens *
Partner
*Agissant au nom d'une SRL

26EN0143